

LES PETITS MONSTRES

14 PLACE DU DOCTEUR TILLET

18520 AVORD

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

exercice clos au 31 décembre 2025

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

Aux Adhérents de l'Association LES PETITS MONSTRES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES PETITS MONSTRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la part « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025
--

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

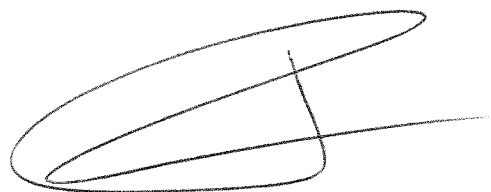
**Rapport Général du commissaire aux comptes
sur l'exercice clos au 31 décembre 2025**

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 28 mai 2026.

Lucie PLASSON,
Commissaire Aux Comptes associée,

Pour le compte du
Cabinet Olivier Cortet,
Société de Commissaires Aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke, all enclosed within a large, irregular oval shape.

PIECES JOINTES BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES

Comptes Annuels

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés				529	529 100.00
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	50 930	40 418	10 512	9 402	1 110 11.80
	En cours, avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	50 930	40 418	10 512	9 931	581 5.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 537		2 537	1 532	1 005 65.56
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances	108 404		108 404	82 900	25 504 30.77
	Charges constatées d'avance (2)					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	42 673		42 673	60 376	17 704 29.32
	Total III	153 614		153 614	144 809	8 805 6.08
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)					
	Primes de remboursement des emprunts (V)					
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		204 544	40 418	164 126	154 740	9 387 6.07

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	26 172		29 334		3 161	10.78
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	19 898		3 161		23 060	729.44
	Situation nette (sous total)	46 071		26 172		19 898	76.03
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	3 025		3 090		65	2.10
	Provisions réglementées						
	Total I	49 096		29 263		19 833	67.78
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total III						
PROVISIONS	Provisions pour risques	70 000		70 000			
	Provisions pour charges	6 463		4 845		1 618	33.40
	Total IV	76 463		74 845		1 618	2.16
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 528		4 255		727	17.08
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	32 203		45 452		13 250	29.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 836		925		1 911	206.60
	Produits constatés d'avance						
	Total V	38 567		50 632		12 065	23.83
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		164 126		154 740		9 387	6.07

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	955	1 506	551	36.58
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	205 175	185 192	19 984	10.79
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	153 389	109 579	43 810	39.98
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		8 712	8 712	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 425	125	3 300	NS
Total I	362 944	305 114	57 831	18.95
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	71 919	67 415	4 504	6.68
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 740	3 585	154	4.30
Salaires et traitements	205 234	186 194	19 040	10.23
Cotisations sociales	58 498	48 496	10 001	20.62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 846	2 937	91	3.10
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	301	1	301	NS
Total II	342 538	308 629	33 909	10.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	20 406	3 516	23 921	680.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	1 110		1 283		173	13.46
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 110		1 283		173	13.46
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 110		1 283		173	13.46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	21 516		2 232		23 749	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			633		633	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 618		1 562		56	3.59
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 618		929		689	74.19
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	364 055		307 030		57 025	18.57
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	344 156		310 191		33 965	10.95
5. EXCEDENT OU DEFICIT	19 898		3 161		23 060	729.44

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...		529	529	100.00
20500000 Brevets, licences, marques		529	529	100.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	10 512	9 402	1 110	11.80
21810000 Inst géné, agen, aménag divers	20 430	32 143	11 712	36.44
21830000 Mat bureau et informatique	4 127	6 796	2 669	39.27
21840000 Mobilier	20 048	7 019	13 030	185.64
21850000 Matériel pédagogique	6 324	4 306	2 018	46.87
21870000 Matériel ménager		554	554	100.00
28181000 Amort Inst gén et agenc divers	15 646	41 415	25 769	62.22
28183000 AMORTISSEMENT MAT INFORMATIQUE	3 570		3 570	
28184000 Amortissements Mobilier	15 671		15 671	
28185000 Amortissements Matériels Péda	5 530		5 530	
TOTAL II	10 512	9 931	581	5.85
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 537	1 532	1 005	65.56
41100000 Clients	2 537	1 532	1 005	65.56
AUTRES CRÉANCES	108 404	82 900	25 504	30.77
42100029 THEME NET		0	0	100.00
43783000 OPCA - Remboursement formation	312	1 513	1 201	79.39
44171100 CAF	96 714	67 022	29 692	44.30
44171200 MSA	5 317	5 320	3	0.06
44174000 Conseil général	6 062	9 045	2 983	32.98
DISPONIBILITES	42 673	60 376	17 704	29.32
51200000 COMPTE FONCTIONNEMENT	15 446	16 402	955	5.82
51200001 COMPTE MANIFESTATION	3 348	2 358	989	41.95
51300000 Livret A	19 240	38 315	19 075	49.78
51300001 COMPTE EPARGNE	4 474	3 288	1 185	36.04
53000000 Caisse		13	13	100.00
53000001 CAISSE MANIFESTATION	165		165	
TOTAL III	153 614	144 809	8 805	6.08
TOTAL GENERAL	164 126	154 740	9 387	6.07

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	26 172	29 334	3 161	10.78
11000000 Report à nouveau (Solde créd)	26 172	29 334	3 161	10.78
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	19 898	3 161	23 060	729.44
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	46 071	26 172	19 898	76.03
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 025	3 090	65	2.10
13100000 Subv d'invest	9 300	5 900	3 400	57.63
13918000 Subv invest viré -Autres (CAF)	6 275	2 810	3 465	123.32
TOTAL I	49 096	29 263	19 833	67.78
TOTAL II				
TOTAL III				
PROVISIONS POUR RISQUES	70 000	70 000		
15180000 Autres prov pour risques	70 000	70 000		
PROVISIONS POUR CHARGES	6 463	4 845	1 618	33.40
15300000 PROVISION POUR ENGAG RETRAITE	6 463	4 845	1 618	33.40
TOTAL IV	76 463	74 845	1 618	2.16
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 528	4 255	727	17.08
40100000 Fournisseurs divers	3 528	4 255	727	17.08
DETTES FISCALES ET SOCIALES	32 203	45 452	13 250	29.15
42820000 Dettes provisionnées pour CP	15 138	14 694	443	3.02
43100000 URSSAF	6 342	6 523	181	2.77
43720000 Caisse de mutuelle	773	876	103	11.77
43731000 Caisse de retraite (Médéric)	1 318	1 255	63	5.00
43735000 Caisse de prévoyance (Chorum)	1 205	961	244	25.39
43781000 REMBOURSEMENTS CPAM ET MUTEX		689	689	100.00
43820000 Provision chges sociales CP	4 376	3 933	443	11.26
44190000 AVANCES SUR SUBVENTIONS		13 813	13 813	100.00
44210000 DGFIP		51	51	100.00
44713000 Particip employeur à la format	3 052	2 658	394	14.82
AUTRES DETTES	2 836	925	1 911	206.60
41100000 Clients	2 836	925	1 911	206.60
TOTAL V	38 567	50 632	12 065	23.83
TOTAL GENERAL	164 126	154 740	9 387	6.07

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
COTISATIONS	955	1 506	551	36.58
75600000 Cotisations , adhésions	955	1 506	551	36.58
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	205 175	185 192	19 984	10.79
70610000 USAGERS	18 590	23 370	4 780	20.45
70681000 PS MSA 0-4 ans	4 385	4 215	170	4.03
70691000 PSU CAF	138 795	121 749	17 046	14.00
70691001 BONUS HANDICAP	11 211	6 391	4 821	75.43
70692000 PLACE DE CONCERTATION	3 441	733	2 708	369.40
70693000 BONUS ATTRACTIVITE	18 430	18 430		
70694000 JOURNEE PEDAGOGIQUES	3 640	2 519	1 121	44.49
70800000 Produits manifestations	6 682	7 784	1 102	14.16
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	153 389	109 579	43 810	39.98
74100000 Subvention Mairie et autres	19 000	19 000		
74100001 MISE A DISPOSITION	13 200	12 300	900	7.32
74200000 Subvention CAF	2 700	1 000	1 700	170.00
74210000 BONUS MIXITE SOCIALE	39 900	15 200	24 700	162.50
74220000 BONUS CTG	57 000	42 773	14 227	33.26
74400000 Subvention Départementale	18 125	19 306	1 181	6.12
74700000 QP SUBVENTION	3 465		3 465	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS		8 712	8 712	100.00
79110000 AVANTAGES EN NATURE		400	400	100.00
79120000 Rembt mutuelle arrêt travail		1 423	1 423	100.00
79130000 Remboursement Formation		5 041	5 041	100.00
79160000 Autres remboursements		1 848	1 848	100.00
AUTRES PRODUITS	3 425	125	3 300	NS
75800000 Autres produits divers gestion	2 876	125	2 751	NS
75870000 REMBOURSEMENTS DIVERS	549		549	
TOTAL I	362 944	305 114	57 831	18.95
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	71 919	67 415	4 504	6.68
60610000 COUCHES	278		278	
60611000 Electricité	2 723	2 537	185	7.30
60612000 Gaz	2 312	2 364	53	2.23
60613000 Eaux	331	354	23	6.40
60630000 Fournit entretien	713	635	77	12.18
60631000 Petits équipements	1 248	1 708	461	26.96
60640000 Fournit administratives	79		79	
60650000 Pharmacie / Hygiène	1 077	984	93	9.43
60660000 Fournitures d'activités	1 223	27	1 197	NS
60670000 Alimentation	16 699	15 853	847	5.34
60671000 Alimentation payé manifestatio	171	341	171	50.04
61100000 REMB VENDEUR	3 801	5 451	1 650	30.27
61110000 Sorties ext et act payantes	1 900	1 215	685	56.37
61120000 ANALYSES REPAS	506	338	168	49.70
61121000 ANALYSE PRATIQUE	734	440	294	66.91
61140000 Sous-traitance	2 517	2 214	303	13.71
61320000 Locations immob - Loyers	13 528	12 460	1 068	8.57
61350000 Locations mobilières	799	840	41	4.83
61500000 Entretien et réparations	2 009	902	1 107	122.79
61560000 Maintenance	2 095	4 515	2 419	53.59
61600000 Prime d'assurance	773	708	65	9.16
61810000 Documentation	20	20		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62260000 Honoraires	2 400	4 590	2 190	47.71
62270000 Frais d'actes et contentieux	11 528		11 528	
62340000 Cadeaux, dons	231		231	
62500000 Déplacements, Missions, Récept	220	519	298	57.50
62600000 Frais postaux		15	15	100.00
62610000 Frais télécommunications	1 033	1 344	311	23.15
62700000 Sces bancaires et assimilés	230	457	228	49.73
62810000 Adhésions	670	640	30	4.69
62820000 Frais formation du personnel	72	5 944	5 872	98.79
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	3 740	3 585	154	4.30
63130000 Participation empl formation	3 740	3 312	427	12.89
63513000 Autres impôts locaux		273	273	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	205 234	186 194	19 040	10.23
64100000 Rémunérations brutes	204 348	181 010	23 338	12.89
64120000 Provision pour congés payés	443	3 334	2 890	86.70
64120100 CHARGES CONGES PAYES	443	1 473	1 030	69.91
64130001 RUPTURE CONVENTIONNELLE		378	378	100.00
COTISATIONS SOCIALES	58 498	48 496	10 001	20.62
64510000 Cotisations aux URSSAF	42 469	34 563	7 906	22.87
64520000 Cotisations aux mutuelles	3 143	3 555	412	11.60
64531000 Cotisations aux retraites	7 863	6 291	1 572	24.99
64532000 Cotisations aux prévoyances	3 814	3 040	774	25.46
64750000 Médecine du travail	1 208	1 046	162	15.49
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	2 846	2 937	91	3.10
68112000 D.A.P. Immo corporelles	2 846	2 937	91	3.10
AUTRES CHARGES	301	1	301	NS
65800000 Chge diverse gestion courante	301	1	301	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	342 538	308 629	33 909	10.99
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 406	3 516	23 921	680.46
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION	1 110	1 283	173	13.46
76100000 Produits financiers	1 110	1 283	173	13.46
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 110	1 283	173	13.46
RESULTAT FINANCIER	1 110	1 283	173	13.46
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	21 516	2 232	23 749	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS		633	633	100.00
77700000 QP invest viré non renouvelabl		633	633	100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		633	633	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 618	1 562	56	3.59
68750000 PROVISION ENGAG RETRAITE	1 618	1 562	56	3.59

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 618	1 562	56	3.59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 618	929	689	74.19
TOTAL DES PRODUITS	364 055	307 030	57 025	18.57
TOTAL DES CHARGES	344 156	310 191	33 965	10.95
EXCEDENT OU DEFICIT	19 898	3 161	23 060	729.44

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 164 126.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 362 944.34 Euros et dégageant un excédent de 19 898.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'application du plan comptable ANC 2022-06 a été mis en place pour les comptes clos au 31/12/2025.

Conformément aux disposition de l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, aucun reclassement n'a été opéré sur la présentation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'association a été condamnée aux Prud'homme à verser la somme de 149 000 € dans le cadre d'un litige avec un ancien salarié.

L'association compte faire appel "

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	529		
Installations générales agencements aménagements divers	32 143		20 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 815		24 175
Emballages récupérables et divers	4 860		7 118
TOTAL	50 817		51 724
TOTAL GENERAL	51 346		51 724

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		529		
Installations générales agencements aménagements divers		32 143	20 430	20 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 815	24 175	24 175
Emballages récupérables et divers		5 654	6 324	6 324
TOTAL		51 611	50 930	50 930
TOTAL GENERAL		52 140	50 930	50 930

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		41 415	15 646	41 415	15 646
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 241		19 241
Emballages récupérables et divers			5 548	18	5 530
TOTAL		41 415	40 436	41 433	40 418
TOTAL GENERAL		41 415	40 436	41 433	40 418
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 646				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 241				
Emballages récupérables et divers	5 548				
TOTAL	40 436				
TOTAL GENERAL	40 436				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 537	2 537	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312	312	
Divers état et autres collectivités publiques	108 093	108 093	
TOTAL	110 941	110 941	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 528	3 528		
Personnel et comptes rattachés	15 138	15 138		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 013	14 013		
Autres impôts taxes et assimilés	3 052	3 052		
Autres dettes	2 836	2 836		
TOTAL	38 567	38 567		

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

LES PETITS MONSTRES

*14 PLACE DU DOCTEUR TILLET
18520 AVORD*

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

exercice clos au 31 décembre 2025

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Bourges, le 28 mai 2025.

Lucie PLASSON,
Commissaire Aux Comptes associée,

Pour le compte du
Cabinet Olivier Cortet,
Société de Commissaires Aux Comptes

